

Cherbourg-Octeville. Les parents d'élèves de l'école restent mobilisés, mais...

Quel horizon pour les Roquettes en 2023 ?

C'EST un texte écrit par une élève de CM du groupe scolaire Les Roquettes. Un poème rédigé avec quelques rimes enfantines par la petite Inès. « Cette école restera dans mon coeur, car c'est l'école des petits bonheurs », écrit la jeune fille en conclusion. Pendant ce temps-là, les parents d'élèves poursuivent leur combat.

C'était une de ces réunions en semaine qui finissent tard, notamment parce que les participants ne sont pas d'accord. Juste avant les vacances de la Toussaint, le conseil d'école des Roquettes s'est réuni pendant plus de trois heures.

Une probable fermeture en septembre

Didier Perrier, conseiller municipal, y représentait la mairie, et s'est rapidement retrouvé sur la défensive face aux autres membres présents. Selon nos informations, l' élu a annoncé aux personnes présentes la probable fermeture de l'école à l'horizon de la rentrée de septembre 2023. La nouvelle a fait son effet, même si cette possibilité avait déjà été évoquée précédemment.

Interpellé, l' élu a failli quitter la réunion, avant de se rasseoir, lorsqu'une comparaison a été faite avec la vision locale et gouvernementale de la vie des écoles. Les membres de la réunion ont vivement rappelé les enjeux pour leurs enfants, la qualité de vie dans l'école, et l'attachement des élèves à leur école.

La fermeture de ce groupe scolaire était une des dix annoncées lors du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin le 3 novembre 2021, mais la délibération évoquait le mandat 2027-2032 pour la mise en action. Le calendrier serait donc largement avancé, alors que la mobilisation des parents d'élèves ne faiblit pas. Hier, encore, plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs participé aux Foulées de la Presse de la Manche avec des t-shirts pour mobiliser.

À la place, les locaux devraient accueillir le Village des enfants, situé actuellement rue Victor-Hugo. L'été dernier, en conseil municipal, le maire de Cherbourg-en-Cotentin, Be-

noît Arrivé, a soutenu, quant à lui, qu'il ne s'agit pas d'une fermeture, mais bien de sa transformation en un lieu d'accueil de petite enfance et enfance.

Il a souligné également que « le maire est responsable de tous les enfants et doit avoir une vision du temps de l'enfant dans sa globalité », avant de rappeler que le schéma directeur des écoles publiques est plus qu'ambitieux, s'élevant à 125 millions d'euros de rénovations et d'aménagements sur trois mandats.

Le premier magistrat et son adjoint à l'éducation, Dominique Hébert, avaient alors souligné que les 80 à 90 enfants des Roquettes ne seront déplacés que de 250 à 300 mètres, à l'école Bayet. Des arguments repris par Didier Perrier devant les parents d'élèves, réfutant tout procès d'intention fait à la mairie.

Le débat avait été relancé après l'obtention de plus de 800 signatures dans la pétition citoyenne, mais le conseil municipal n'était pas revenu sur sa première décision.

Ju. M.



Hier, plusieurs élèves et parents d'élèves de l'école des Roquettes ont participé aux Foulées de La Presse de la Manche avec des t-shirts et une banderole pour mobiliser.